HISTORIC	Titre de l'article
	Armoiries des Évêques de Namur de 1941 à 2010
	Auteur
http://www.historic.be/	Chanoine Dr. Daniel Meynen
	Date de publication
	1er mai 2010

ARMOIRIES DES ÉVÊQUES DE NAMUR de 1941 à 2010

De 1941 à 2010, seulement trois hommes se sont succédés sur le Siège épiscopal de Namur: André-Marie Charue (1941-1974), Robert-Joseph Mathen (1974-1991), et André-Mutien Léonard (1991-2010).

A ces trois Évêques, titulaires du siège, s'ajoutent deux Évêques auxiliaires : Jean-Baptiste Musty, Évêque titulaire de Botriana (1957-1991) et Pierre Warin, Évêque titulaire de Tongres (depuis 2004).

Nous présentons ci-dessous les armoiries de ces Évêques, à l'exception de celles de Mgr Pierre Warin, qui n'en possède pas. Comme précédemment, c'est notre ami Monsieur Jean-Paul Fernon qui a bien voulu les dessiner, grâce à son ingéniosité habituelle. Ces armoiries sont accompagnées de documents explicatifs, ainsi que de quelques sources iconographiques, afin d'aider le lecteur dans sa découverte des blasons ici présentés.

ANDRÉ-MARIE **CHARUE** (1941-1974)

- armoiries: d'or à la fasce de gueules chargée de 3 épis rangés du champ et accompagnée en chef d'une croix tréflée de gueules adextrée au canton du chef d'une étoile d'azur, et en pointe d'un soc de charrue de sable
- devise: CHRISTUM OPORTET CRESCERE



© Jean-Paul Fernon

DOCUMENTS EXPLICATIFS

Né le 1er juillet 1898 à Jemeppe-sur-Sambre, professeur d'Écriture Sainte au Grand-Séminaire de Namur depuis 1928, l'Abbé André-Marie Charue est nommé évêque de Namur le 12 décembre 1941. Il est sacré le 11 février 1942.

Après plus de trente ans à la tête du diocèse, période marquée notamment par la reconnaissance des apparitions de la Vierge Marie à Beauraing, et par une participation active et remarquée au Concile Vatican II, Mgr André-Marie Charue démissionne en 1974 (en vertu des nouvelles règles canoniques prévoyant la démission des évêques à l'âge de 75 ans). Il décède à Salzinnes le 20 décembre 1977.

Selon Prouveur (dans *Le Parchemin*, année 1994, page 440), les armes de Mgr Charue sont : D'or à la fasce de gueules chargée de trois épis posés en pal et rangés du champ, accompagnée en chef d'une croix tréflée et alésée de gueules, cantonnée en chef à dextre d'une étoile d'azur, et en pointe d'un soc de charrue versé de sable.

Dans les documents officiels, on lit cette description : *Tiercé en fasce* : au premier, d'or à la croix trèflée de gueules, cantonnée au franc-quartier d'une étoile à cinq rais d'azur ; au deuxième, de gueules à trois épis en pal rangés en fasce d'or ; au troisième, du même, au soc de charrue versé de sable. (Extrait de Le Blason de Son Excellence Révérendissime Monseigneur André-Marie Charue, tiré-à-part ; voir aussi Monita au Clergé du Diocèse [de Namur], n° 7, mars 1942, pp. 16-18)

Sources iconographiques :

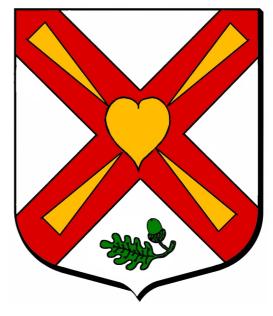


document officiel imprimé

JEAN-BAPTISTE **MUSTY** (1957-1991)

 armoiries: d'argent au sautoir de gueules chargé en abîme d'un coeur d'or rayonnant de 4 pièces du même et accompagné en pointe d'un rameau de chêne feuillé et fruité d'une pièce de sinople

devise : CHRISTI PARARE VIAS



© Jean-Paul Fernon

DOCUMENTS EXPLICATIFS

Né à Sélange le 24 octobre 1912, l'Abbé Jean-Baptiste Musty est nommé, en tant qu'évêque titulaire de Botriana, évêque auxiliaire de Namur le 4 octobre 1957. Après avoir démissionné en 1991, Mgr Jean-Baptiste Musty décède le 8 décembre 1992.

Selon Prouveur (dans Le Parchemin, année 1994, page 449), les armes de Mgr Musty sont : D'argent au sautoir de gueules chargé en abîme d'un coeur d'or rayonnant de quatre pièces du même et accompagné en pointe d'un rameau de chêne feuillé et fruité, d'une pièce, de sinople.

Dans les documents officiels, on lit cette description : D'argent au sautoir de gueules, chargé en abîme d'un coeur d'or rayonnant de quatre pièces du même et accompagné en pointe d'un rameau de chêne feuillé et fruité, d'une pièce, de sinople. (Extrait de Blason de Son Excellence Monseigneur Musty, A.Ev.N., Carton 2)

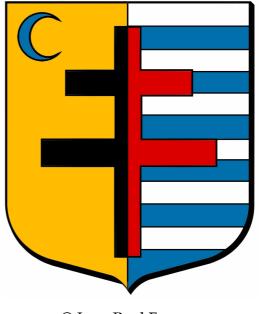
Sources iconographiques :



document officiel imprimé

ROBERT JOSEPH <u>MATHEN</u> (1974-1991)

- armoiries: parti, au 1 d'or à un croissant contourné d'azur au canton dextre du chef; au 2 burelé de 12 pièces d'argent et d'azur; à la croix patriarcale alésée partie de sable et de gueules brochant
- devise : DOMINUS ADJUTOR MEUS



© Jean-Paul Fernon

DOCUMENTS EXPLICATIFS

Né à Aubange le 30 décembre 1916, l'Abbé Robert Joseph Mathen est tout d'abord nommé, en tant qu'évêque titulaire de Numidie, évêque coadjuteur de Namur le 15 mars 1974, afin d'aider Mgr Charue dans ses dernières années d'épiscopat. Il est ordonné évêque le 3 mai 1974.

Peu de temps après, Mgr Charue ayant jugé bon de démissionner, Mgr Robert Joseph Mathen devient, en vertu de sa fonction de coadjuteur, évêque de Namur le 24 juin 1974, jour de la démission de Mgr Charue.

Mgr Mathen démissionne le 7 février 1991, jour de la nomination de son successeur, Mgr André-Mutien Léonard. Retiré dans la région d'Arlon, Mgr Mathen décède le 19 janvier 1997.

Selon Prouveur (dans *Le Parchemin*, année 1994, page 442), les armes de Mgr Mathen sont : *Parti d'or plain et burelé d'argent et d'azur de douze pièces, à une croix patriarcale, alésée, mi-partie de sable et de gueules, brochante sur le tout et cantonnée en chef à dextre d'un croissant contourné d'azur.*

Dans les documents officiels, on lit cette description : Parti d'or et burelé d'argent et d'azur de douze pièces, à une croix à deux traverses brochante alésée partie de sable à dextre et de gueules à senestre, cantonnée au franc-quartier d'un croissant de lune d'azur ouvert à senestre. (Extrait de Les armoiries de Monseigneur Robert-Joseph Mathen, dans Communications de l'Évêché de Namur, n° 6, juin 1974, pp. 19-20)

Mgr Mathen avait choisi ses armoiries en tant que coadjuteur de Mgr Charue. Dans le document accompagnant son ordination du 3 mai 1974, Mgr Mathen commente lui-même ses armoiries :

Mon blason est aux couleurs bleu et blanc de la Province de Luxembourg et aux couleurs jaune et noir de la Province de Namur.

Au milieu, figure la représentation de la double croix qui se trouve sur le dôme de la cathédrale de Namur. Cette croix, c'est aussi, pour moi, la croix de Lorraine, mon pays d'origine.

A gauche du blason figure un quartier de lune. Pour deux raisons : la première est que Arlon se serait appelé à l'origine et selon une étymologie fort contestée, ara lunae (autel de la lune) ; la seconde, c'est que la représentation de Notre-Dame d'Arlon la montre posant les pieds sur un quartier de lune.

Sources iconographiques:



document officiel imprimé

ANDRÉ MUTIEN **LÉONARD** (1991-2010)

 armoiries: d'azur à un pont de 3 arches d'argent, celle du milieu plus large, accompagné en chef à dextre d'une étoile à 6 rais d'or et à senestre d'un croissant d'argent, et en pointe d'un cor contourné d'argent embouché, pavillonné, virolé et enguiché d'or

devise : AMEN. VENI DOMINE JESU



© Jean-Paul Fernon

DOCUMENTS EXPLICATIFS

Né à Jambes le 6 mai 1940, l'Abbé André Léonard est nommé évêque de Namur par le Pape Jean-Paul II le 7 février 1991. Il est ordonné à Namur le 14 avril 1991. Devenu évêque, il a ajouté le prénom de Mutien à celui d'André.

En l'an 2000, Mgr André-Mutien Léonard a restauré le Grand-Séminaire de la rue du Séminaire à Namur, et en l'an 2004 il a ordonné l'Abbé Pierre Warin comme évêque auxiliaire de Namur. Le 18 janvier 2010, le Pape Benoît XVI nomme Mgr André-Mutien Léonard archevêque de Malines-Bruxelles, pour succéder au Cardinal Godfried Danneels, démissionnaire.

Mgr André Léonard remplace le nom de Mutien par celui de Joseph, Patron principal de la Belgique. Il prend possession du Siège archiépiscopal de Malines-Bruxelles, d'abord à Malines, le 27 février 2010, et ensuite à Bruxelles, le 28 février suivant. Le 1er mars 2010, le Siège épiscopal de Namur est déclaré vacant et le Chanoine Jean-Marie Huet est nommé administrateur diocésain.

Selon Prouveur (dans *Le Parchemin*, année 1994, page 445), les armes de Mgr Léonard sont : *D'azur à un pont de trois arches d'argent, touchant les flancs de l'écu, accompagné en chef à dextre d'une étoile à six rais d'or et à senestre d'un croissant du second, et en pointe d'un cor du même, pavillonné, virolé, enguiché et lié d'or.*

Dans les documents officiels, on lit :

La mise au point du blason, la description et le dessin des armoiries sont de M. Roger Harmignies, membre du Conseil d'héraldique et de vexillologie de la Communauté française [de Belgique].

Le blasonnement se lit comme suit : d'azur à un pont de trois arches d'argent, accompagné en chef à dextre d'une étoile d'or et à senestre d'un croissant du second, et en pointe d'un cor du même, pavillonné, virolé, embouché et enguiché d'or. (Extrait de Les armoiries de Mgr André-Mutien Léonard, dans Communications, Bulletin mensuel du Diocèse de Namur, 1er avril 1991, 33e année, pp. 109-110)

Sources iconographiques:



le Pont de Jambes, appelé autrefois Pont de Meuse



le *Pont de Jambes* aujourd'hui dont l'arche centrale est plus large que les autres (voir armoiries de Mgr Léonard)



armoiries gravées sur la plaque inaugurale du nouveau Grand-Séminaire de Namur (an 2000)



document officiel imprimé

© Daniel Meynen, 2010